

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 31 mars 1952

La séance est ouverte à trois heures.

TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD

DÉCLARATION DU CONSEIL NATIONAL DE LA CCF—
ÉDITORIAL PARU DANS LA "GAZETTE"
DE MONTRÉAL

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar): Monsieur l'Orateur, je demande la parole pour un fait personnel. Un éditorial paru dans la *Gazette* de Montréal, ce matin, porte sur la déclaration que le conseil national de la CCF a faite au sujet de l'OTAN et, en particulier, sur la phrase qu'elle renfermait au sujet de "la domination de l'OTAN par les militaires et certaines influences américaines". Voici ce que je relève dans cet éditorial:

Quelqu'un décida d'interroger là-dessus le chef national de la CCF, M. M. J. Coldwell. A la Chambre des communes, M. Coldwell, dans une déclaration sensationnelle, a révélé que ces influences américaines sont le président Truman et M. John Foster Dulles!

Je n'ai rien dit de tel à la Chambre. On a dénaturé ma réponse à une question posée par M. Arthur Blakely en vue de l'émission de Radio-Canada "conférence de presse", enregistrée vendredi dernier et devant être diffusée ce soir. Il est tout à fait irrégulier, me dit-on, d'avoir mentionné cette conférence avant qu'elle soit diffusée; c'est là un point qui regarde les courriéristes parlementaires et Radio-Canada. Cependant, ce matin, j'ai demandé au personnel de Radio-Canada de me faire entendre l'enregistrement qui sera diffusé ce soir. On me permettra de consigner au hansard la question posée par M. Blakely, à cette conférence, et ma réponse, telles qu'elles ont été enregistrées. Voici la question que m'a posée M. Blakely:

La conclusion claire à tirer: si ces influences américaines ne sont pas les militaires, quelles sont-elles?

Voici ce que j'ai répondu:

M. Dulles a dit, il n'y a pas longtemps, que nous ne pouvions pas prendre une attitude négative au sujet de la Chine. Par exemple, il nous fallait prendre une attitude positive. Autrement dit, il nous fallait poursuivre la guerre contre la Chine et le président lui-même, on s'en souviendra, a déclaré qu'il nous fallait choisir entre une guerre préméditée ou ce qu'il a appelé un règlement négocié. Si vous aviez été aux États-Unis, comme j'y ai été dernièrement, vous vous seriez rendu compte que des commentateurs et autres aux États-Unis soulèvent fortement l'opinion publique en vue d'une guerre positive. Voilà ce à quoi je songeais.

Ma réponse (que j'ai donnée de mémoire, bien entendu, car, pour ma part, je n'avais pas préparé l'interview) était fondée sur la déclaration formulée par M. Dulles devant le Comité du Sénat des États-Unis, par laquelle il préconisait le renversement du gouvernement de Pékin. Il avait dit:

Nous ne pouvons pas attendre qu'un changement s'opère automatiquement. Pour effectuer un tel changement, il va falloir autre chose qu'une ligne de conduite négative et purement défensive en Asie de la part du monde libre, particulièrement des États-Unis.

Je crois que le sens de ses paroles est très clair. Ce que j'ai dit au sujet du président Truman, bien entendu, était de nature quelque peu différente; cela se fondait sur mon souvenir d'une allusion au discours du président devant le Congrès, le 6 mars 1952, allusion qui avait été faite le 21 mars par le député de Peace-River (M. Low), comme en fait foi la page 740 du hansard. Je cite:

Dans son message au Congrès, le président des États-Unis, parlant de ce qu'on a appelé par la suite le programme de sécurité mutuelle, a dit qu'il n'y avait qu'une alternative, la guerre préméditée et délibérée, ou le repli des États-Unis dans l'hémisphère occidental.

Je suis certain que le député s'est fié au compte rendu d'un journal qu'il croyait digne de foi. Toutefois, ce midi, j'ai lu le texte même du discours du président et il me faut signaler que le journal ne me paraît pas avoir rapporté correctement les paroles en question. De toute façon, il n'en reste pas moins que l'article de M. Blakely et l'éditorial de la *Gazette*, dont j'ai parlé, ont mal interprété mon attitude, fait dont les citoyens qui écouteront ce soir les nouvelles à la radio pourront se rendre compte.

INSTRUCTION PUBLIQUE

A PROPOS D'UNE LETTRE ADRESSÉE À M. HARRISON
LE 22 MARS PAR L'ASSOCIATION DES COM-
MISSAIRES D'ÉCOLES DE LA SASKATCHEWAN

M. J. H. Harrison (Meadow-Lake): Monsieur l'Orateur, je veux m'expliquer sur un fait personnel. Sauf erreur, bon nombre des membres de la Chambre ont reçu, de l'Association des commissaires d'écoles de la Saskatchewan, une lettre dans laquelle il est question d'un discours que j'ai prononcé en cette enceinte et dans lequel je me suis élevé contre le programme scolaire adopté